

# CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 24 JANVIER 2022 COMPTE RENDU PAR EXTRAITS

## DELEGATION de POUVOIRS ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU de l'ARTICLE L 2122-22 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES - COMMUNICATION

### Présents :

Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Marjorie CARVEL, Fatiha BARKA, Ingrid LAFON, Jérémy RINGOT, Florence DAMET, Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Yannick POULET (à compter du II.4), Jean-Pierre BERTEAU et Christine HERAUD.

### Absents ou excusés :

Laïla MERJOUÏ ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire, Gérard CASTAGNEDE ayant donné pouvoir à Monsieur Max GUICHARD, Ludovic ARMÔET ayant donné pouvoir à Madame Huguette LENOIR, Claudine CHAPRON ayant donné pouvoir à Monsieur Michaël DAVID, Anne LEPINE ayant donné pouvoir à Monsieur Laurent PERADON, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique ASTIER, Léa RAINIER ayant donné pouvoir à Monsieur Laurent PERADON, Philippe TARDY, Yannick POULET (jusqu'au II.3 inclus), Fabrice DELAUNE.

## **I - ADMINISTRATION GENERALE - Rapporteurs Monsieur le Maire, Dominique ASTIER, Michaël DAVID**

### **1. Installation d'un nouveau conseiller municipal à la suite d'une démission**

Le Conseil municipal installe Monsieur Jean-Pierre BERTEAU en qualité de conseiller municipal

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### **2. Modification des membres des Commissions municipales**

Le Conseil municipal fixe la composition de chaque commission à 15 membres en plus du Maire qui en est Président de droit, assure que chaque tendance politique puisse être représentée dans toutes les commissions et approuve la modification des commissions municipales comme suivant le tableau présenté.

Commission	Membres
<b>Commission des moyens généraux et de modernisation de l'administration</b>	Michaël DAVID, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Laïla MERJOUÏ, Alexandre MARSAT, Hürizet GÜNDER, Laurent PERADON, Léa RAINIER, Max GUICHARD, Marie HATTRAIT, Fabrice MORETTI, Olivier COMMARIEU, Fabrice DELAUNE, Christine HERAUD, Philippe TARDY
<b>Commission d'aménagement durable pour l'accessibilité et l'attractivité économique du territoire</b>	Jean-Marc SIMOUNET, Cihan KARA, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Dominique ASTIER, Marjorie CARVEL, Michaël DAVID, Jérémy RINGOT, Fatiha BARKA, Patrice CLAVERIE, Yannick POULET, Jean-Pierre BERTEAU, Philippe TARDY
<b>Commission pour l'intégration citoyenne et l'amélioration de la qualité de vie de l'enfance à l'âge adulte</b>	Alexandre MARSAT, Fernanda ALVES, Anne LAOUILLEAU, Anne LEPINE, Ingrid LAFON, Max GUICHARD, Jean-Marc SIMOUNET, Jérémy RINGOT, Laurent PERADON, Claudine CHAPRON, Florence DAMET, Olivier COMMARIEU, Fabrice DELAUNE, Christine HERAUD, Philippe TARDY
<b>Commission politique de la ville, gestion urbaine de proximité et prévention de la délinquance</b>	Huguette LENOIR, Hürizet GÜNDER, Marie HATTRAIT, Saïd SAÏDANI, Ludovic ARMOET, Anne LEPINE, Fernanda ALVES, Jean-Marc SIMOUNET, Michaël DAVID, Patrice BUQUET, Jean-Pierre BERTEAU, Olivier COMMARIEU, Fabrice DELAUNE, Philippe TARDY
<b>Commission des activités sportives</b>	Patrice BUQUET, Gérard CASTAGNEDE, Max GUICHARD, Anne LEPINE, Anne LAOUILLEAU, Michaël DAVID, Dominique ASTIER, Fernanda ALVES, Ludovic ARMOET, Marjorie CARVEL, Yannick POULET, Jean-Pierre BERTEAU, Philippe TARDY
<b>Commission culture et relations internationales</b>	Laïla MERJOUÏ, Seye SENE, Fernanda ALVES, Patrice BUQUET, Ludovic ARMÔET, Patrice CLAVERIE, Cihan KARA, Michaël DAVID, Dominique ASTIER, Alexandre MARSAT, Florence DAMET, Jean-Pierre BERTEAU, Philippe TARDY

# CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 24 JANVIER 2022 COMPTE RENDU PAR EXTRAITS

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

### 3. Modification des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil municipal procède de nouveau à la désignation des membres de la Commission comme suivant : membres titulaires : Michaël DAVID, Dominique ASTIER, Jean-Marc SIMOUNET, Max GUICHARD, Jean-Pierre BERTEAU ; membres suppléants : Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Laurent PERADON, Alexandre MARSAT, Yannick POULET.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

### 4. Modification des membres de la Commission d'Examen des Offres

Le Conseil municipal renouvelle la Commission et désigne en tant que représentants les membres suivants : Michaël DAVID, Dominique ASTIER, Jean-Marc SIMOUNET, Marie HATTRAIT et Jean-Pierre BERTEAU.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

### 5. Prolongation du Centre de Vaccination de Cenon

Le Conseil municipal autorise les dépenses et les recettes afférentes à la prolongation et au fonctionnement du Centre de vaccination au regard de la convention d'objectifs et de moyens, autorise Monsieur le Maire à signer les conventions d'accueil de bénévoles et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

## II - RESSOURCES HUMAINES - Rapporteurs Dominique ASTIER, Hürizet GÜNDER

### 1. Actualisation du tableau des emplois permanents

Le Conseil municipal valide ces modifications.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

### 2. Actualisation du tableau des emplois non permanents

Le Conseil municipal valide ces modifications.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

### 3. Rapport Social Unique 2020

Le Conseil municipal acte la présentation du rapport social unique 2020.

PREND ACTE

### 4. Rapport Egalité Femmes / Hommes 2021

Le Conseil municipal acte la présentation du rapport annuel sur l'égalité femmes-hommes joint.

PREND ACTE

### 5. Recours au service de remplacement et renfort du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à recourir en cas de besoin au service de remplacement et renfort proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde, à signer une convention-cadre d'adhésion au service proposé par le Centre de Gestion et à engager toute démarche nécessaire à l'intervention, en tant que de besoin, d'un agent de remplacement et renfort dans les services de la commune et à inscrire au budget les crédits correspondants.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

## III - ADMINISTRATION FINANCIERE - Rapporteur Michaël DAVID

### 1. Rapport d'Orientations Budgétaires 2022

Le Conseil municipal prend acte de la tenue d'un débat et de la présentation d'un rapport d'orientations budgétaires de la Ville de Cenon pour l'année 2022.

PREND ACTE

### 2. Autorisation d'engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement sur l'exercice 2022 sur le Budget Principal de la Ville

Le Conseil municipal autorise l'engagement, la liquidation, le mandatement des dépenses d'investissement énumérées et autorise la reprise de ces crédits au budget 2022.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

## IV - SOLIDARITES - SENIORS - POLITIQUE DE LA VILLE - Rapporteur Huguette LENOIR

# CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 24 JANVIER 2022 COMPTE RENDU PAR EXTRAITS

## 1. PIG – Attribution et versement de subvention – Madame FOURCAUD

Le Conseil municipal autorise le versement au propriétaire occupant du montant arrêté, impute la dépense correspondante au compte 20422.51501 et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

## V – TRANSITION ECOLOGIQUE – Rapporteur Laurent PERADON

### 1. Liaison paysagère entre le parc de l'Hôtel de Ville et le Parc Palmer – demande de fonds de concours auprès de Bordeaux Métropole

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter un fonds de concours auprès de Bordeaux Métropole et à signer tous les documents s'y référant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

## VI – URBANISME – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Rapporteur Marie HATTRAIT

### 1. Hauts de Garonne Développement – Cotisation 2022

Le Conseil municipal adopte la convention de partenariat avec l'association Hauts de Garonne Développement, autorise Monsieur le Maire à la signer et verse la cotisation 2022 relative à l'adhésion de la Ville.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

## VII – EDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE – Rapporteur Alexandre MARSAT

### 1. Activités périscolaires et extrascolaires – choix du mode de gestion

Le Conseil municipal approuve le principe de concession de service public par contrat de délégation pour la gestion des activités extra et périscolaires et ce pour une durée de 44 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, émet un avis favorable au rapport joint à la délibération présentant les différents modes de gestion envisageables ainsi que les principales caractéristiques de la concession de service public envisagée, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions pour satisfaire à l'exigence de publicité telle qu'elle résulte des dispositions de l'article L.1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à conduire toutes les procédures afférentes à cette concession et notamment la saisine dans les meilleurs délais de la Commission de Concession de Service Public telle qu'elle a été désigné par le conseil municipal dans le cadre de la délibération n°2020-50 du 15 juin 2020, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à engager toutes les actions prévues par les textes en vigueur pour mener à bien la procédure de délégation de service public et, notamment, entamer la libre discussion prévue à l'article L.3124 du Code de la Commande Publique et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ces opérations.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

## VIII – SPORTS – Rapporteur Patrice BUQUET

### 1. Construction du complexe footballistique du Loret – Demande de subvention auprès de la Fédération de Football

Le Conseil municipal approuve le plan de financement prévisionnel et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Fédération de Football au titre du FAFA ainsi qu'à signer tout document y afférent.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

### 2. Adhésion de la Ville de Cenon à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES)

Le Conseil municipal autorise l'adhésion de la Ville de Cenon à l'association ANDES, s'engage à verser la cotisation d'adhésion pour le montant indiqué et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

## COMPTE RENDU AFFICHÉ DU 25 JANVIER 2022 AU 25 MARS 2022